

SASFERA / Association Monnaie Léman

c/o LES IDEES

Rue des Savoises, 15

1205 Genève

info@monnaie-leman.ch

www.monnaie-leman.ch

«Civilité» «Prénom» «Nom»

«Titre»

«Institution»

«Adresse»

«Adresse2»

«NPA» «Localité»«Case_postale»

Genève, le 23 juillet 2015

**Concerne : Lancement du *Léman*, la monnaie complémentaire citoyenne dans le bassin de vie transfrontalier franco-valdo-genevois.
Diffusion de l'information et demande de subvention**

«Civilité» «Déterminant» «Titre»,

Par la présente, nous souhaitons vous informer de la création et du lancement du *Léman*, la monnaie complémentaire citoyenne dans le bassin de vie transfrontalier franco-valdo-genevois.

Pendant plus de 4 ans, à Genève, un groupe de travail a porté le projet d'une monnaie complémentaire citoyenne dans le bassin de vie transfrontalier franco-valdo-genevois. Puis l'association *SASFERA* a été fondée en France et en Suisse, en intégrant *l'Eco du bon sens*, monnaie complémentaire qui fonctionnait à Annemasse depuis plusieurs années. L'objectif de *SASFERA* était d'arriver à la création de la communauté de paiement, projet qui s'est concrétisé le mercredi 8 juillet 2015 sous la forme de l'association *Monnaie Léman*. Comme prévu dans ses statuts, *SASFERA* se dissoudra dès que l'association *Monnaie Léman* sera opérationnelle et lui transférera le solde de ses fonds¹.

Pour rappel, les monnaies complémentaires citoyennes (MCC) sont des unités de compte qui circulent parallèlement à la monnaie nationale, à l'initiative d'un groupe d'entreprises et de citoyens réunis au sein d'une communauté de paiement dont ils définissent les règles. Depuis quelques années, ces nouveaux moyens de paiements, pour défendre l'économie locale, se développent un peu partout en Europe et dans le monde.

¹Vous trouverez les statuts de l'association *Monnaie Léman* ainsi que le procès verbal de l'assemblée générale constituante datée du 8 juillet 2015 en annexe (cf. Annexe 1 et 2). Nous joignons également la liste des membres fondateurs/partenaires afin de vous assurer l'envergure du projet et l'intérêt qu'il suscite auprès d'acteurs locaux très impliqués dans l'économie locale (cf. Annexe 3) ainsi qu'une revue de presse (cf. Annexe 4). Nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer, à votre convenance, afin de présenter les tenants et aboutissants de ce projet.

Dans le contexte lémanique, l'utilité d'une monnaie complémentaire se justifie en quatre points (cf. *Guide de l'utilisateur* / cf. Annexe 5). Tout d'abord, les *Lémans* permettent de produire près de chez nous ce que nous consommons ici. Le *Léman* est une monnaie locale qui ne s'évade pas sur les marchés financiers. Au contraire, elle renforce l'économie réelle de proximité, dynamisant l'emploi dans des secteurs ou pour des personnes fragilisées par l'ouverture des marchés. Ensuite, comme le *Léman* est une monnaie citoyenne, c'est la communauté de paiement formée de tous les utilisateurs, qui en décide la forme et prévoit son évolution. Par ailleurs, comme pour faire partie de la communauté de paiement il faut adhérer à une charte. Le *Léman* est un outil particulièrement adéquat pour inciter les entreprises et les consommateurs d'ici à s'engager dans l'amélioration continue de leurs pratiques économiques et commerciales, vers une société plus responsable, plus solidaire et plus durable. Enfin, le *Léman* renforce l'identité du bassin de vie lémanique transfrontalier. En résumé, si le *Léman* est utilisé largement, ses impacts sociaux, économiques et environnementaux sur le court et moyen termes seront très importants.

Nous vous sollicitons tout d'abord pour votre capacité à diffuser cette information dans votre commune. Nous aimerions que vous nous transmettiez la liste des associations et entreprises susceptibles, à votre connaissance, d'être intéressées à soutenir ce projet. Une personne de contact au sein de la mairie ou de la commune afin d'assurer le suivi et la diffusion du projet pourrait également être utile.

Ensuite, nous sommes toujours à la recherche de soutien financier pour la phase de lancement du *Léman* qui se fera durant *Alternatiba Léman 2015*, les 18-19-20 septembre 2015. Le grand festival des Alternatives aux changements climatiques qui se déroulera à Plainpalais reconnaîtra uniquement le *Léman* comme monnaie de consommation. Nos besoins financiers concernent principalement le démarchage d'acteurs locaux, l'impression des billets et les mises en place d'outils informatiques de paiement. Toute contribution en nature ou en espèces de votre part est la bienvenue.

Nous sommes à votre entière disposition pour vous rencontrer, à votre convenance, afin de présenter les tenants et aboutissants de ce projet si vous souhaitez de plus amples informations.

En vous remerciant de votre attention, nous vous prions d'agréer, «Civilité» «Déterminant» «Titre», l'expression de notre considération distinguée.

Pour SASFERA / Monnaie Léman (Suisse)

Le Président
Jean Rossiaud



Pour SASFERA / Monnaie Léman (France)

Le Président
Pierre Kakpo



Liste des Annexes :

- Annexe 1 : Statuts de l'association *SASFERA / Monnaie Léman*
- Annexe 2 : Procès verbal de l'assemblée générale constitutive de l'association *SASFERA / Monnaie Léman*
- Annexe 3 : Liste des membres fondateurs/partenaires de l'association *SASFERA / Monnaie Léman*
 - Annexe 3.1 : Membres : Individus
 - Annexe 3.2 : Membres : Organismes
- Annexe 4 : Revue de presse
 - Annexe 4.1 : Article paru dans la Tribune de Genève le 7 juillet 2015
 - Annexe 4.2 : Editorial de l'Agefi du 8 juillet 2015
 - Annexe 4.3 : Article paru dans le Dauphiné Libéré le 10 juillet 2015
 - Annexe 4.4 : Débat radiophonique sur la RTS daté du 10 juillet 2015
- Annexe 5 : *Le guide du Léman. la monnaie locale, complémentaire et citoyenne, de la région lémanique transfrontalière*